



Emballages plastiques



Bouteilles

Flacons

NOUVEAU !



Barquettes et rapiers



Pots et tubes



Films et sachets

Emballages métalliques



Canettes et boîtes de conserve



Aérosols alimentaires ou cosmétiques



Barquettes et rapiers



Couvercles, bouchons et capsules

Drankkartons



Les règles pour un bon recyclage

Vides

Égouttez et videz bien les flacons ou autres emballages.

Aplatis

Aplatissez les bouteilles en plastique, remettez le bouchon.

Enlevez le film

Enlevez le film plastique des barquettes et jetez-les séparément dans le sac.

Ce qui est interdit dans le nouveau sac bleu



Les emballages composés d'un mix de matériaux (p.ex. une couche de film plastique et une couche de film en aluminium) ne pouvant pas être séparés comme certaines pochettes de boisson, de compotines, ou de nourriture humide pour animaux,...

Les emballages avec une contenance supérieure à 8 litres

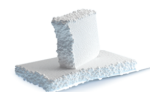


Les emballages avec bouchon de sécurité enfant

Les emballages avec au moins un des pictogrammes suivants



Les tubes de silicone, les emballages d'huile de moteur, pesticides mais également les pots de peinture vides sont interdits dans le sac PMC mais font partie des PDD.



Le polystyrène expansé doit être emmené au recyparc.